



Tél : 33 (0)1 58 36 04 30
Fax : 33 (0)1 42 94 26 92
www.bdo.fr

43-47 avenue de la Grande Armée
75116 PARIS
France

ASSOCIATION ACTION LEUCEMIES

2, rue Des Longs Prés
92 100 Boulogne Billancourt

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018
Le 12/02/2019

3APEXCO

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Paris Ile de France
RCS Paris 511 858 433 - Siret 511 858 433 00036 - Code APE 6920Z
Société par actions simplifiée au capital de 4 849 456 €
TVA intracommunautaire FR30 511 858 433
FR64 3000 2004 4300 0037 5387 R52 - SWIFT BIC : CRLYFRPP



Tél : 33 (0)1 58 36 04 30
Fax : 33 (0)1 42 94 26 92
www.bdo.fr

43-47 avenue de la Grande Armée
75116 PARIS
France

ASSOCIATION ACTION LEUCEMIES

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres de l'assemblée générale de l'association

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3APEXCO

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Paris Ile de France
RCS Paris 511 858 433 - Siret 511 858 433 00036 - Code APE 6920Z
Société par actions simplifiée au capital de 4 849 456 €
TVA intracommunautaire FR30 511 858 433
FR64 3000 2004 4300 0037 5387 R52 - SWIFT BIC : CRLYFRPP

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités, retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

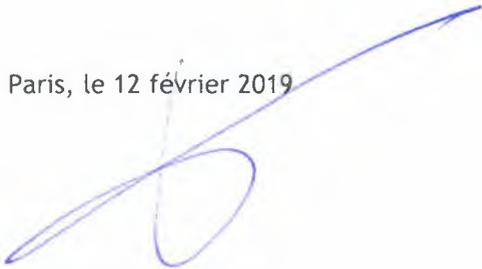
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

ACTION LEUCEMIES Association
Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 12 février 2019



BDO France-3APEXCO
Représenté par Françoise Viala
Commissaire aux comptes



Action Leucémies

2 rue des Longs Près
92100 Boulogne-Billancourt
SIRET : 518 159 884 00015

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2018

- Bilan
- Compte de Résultats
- Compte Emplois Ressources
- Annexe :
 - ✓ Faits marquants de l'exercice
 - ✓ Règles et méthodes comptables
 - ✓ Note relative à l'établissement du Compte Emplois Ressources
 - ✓ Compléments d'informations sur le Bilan
 - ✓ Compléments d'informations sur le Compte de résultat
 - ✓ Compléments d'informations sur le Compte Emplois Ressources

ACTION LEUCÉMIES		BILAN				Exercice 2018	
ACTIF	2018			2017	PASSIF	2018	2017
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net		Solde	Solde
Immobilisations incorporelles (site internet, charte graphique, outils de communication)	9 040	9 040	0	0	Report à nouveau	25 640	22 789
Immobilisations corporelles					Résultat de l'exercice (bénéfice)	2 231	2 851
Immobilisations financières (dépôt de garantie)	49		49	49	FONDS PROPRES	27 871	25 640
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 089	9 040	49	49	Autres Fonds associatifs		
Stocks et encours (marchandises)					TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	27 871	25 640
Creances	11 000		11 000	357	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Disponibilités	101 112		101 112	94 533	Fonds dédiés sur autres ressources	58 922	50 782
Charges constatées d'avance	216		216	214	TOTAL FONDS DEDIES	58 922	50 782
TOTAL ACTIF CIRCULANT	112 328		112 328	95 104	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 185	18 731
					Autres dettes	400	
					TOTAL DES DETTES	25 585	18 731
TOTAL ACTIF	121 417	9 040	112 377	95 153	TOTAL PASSIF	112 377	95 153

ACTION LEUCÉMIES		COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice 2018	
CHARGES	2018	2017	PRODUITS	2018	2017		
	Achats de marchandises			682	Ventes de marchandises		2 121
Variation stock de marchandises		51	Subventions d'exploitation	4 600	4 800		
Autres achats et charges externes	100 614	99 638	Cotisations				
Salaires et traitements			Partenariats	49 800	28 230		
Dotations aux amortissements provisions et engagements		3 013	Autres produits	55 839	62 906		
Autres charges			TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	110 239	98 057		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	100 614	103 385	Autres intérêts et produits assimilés	535	438		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	535	438		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES			TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	210	0		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	53 009	39 137	Utilisation des ressources des exercices antérieurs	44 869	46 878		
TOTAL DES CHARGES	153 622	142 521	TOTAL DES PRODUITS	155 853	145 372		
			RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice)	2 231	2 851		
Evaluation des contributions volontaires en nature (charges)	45 006	49 314	Evaluation des contributions volontaires en nature (produits)	45 006	49 314		
Secours en nature			Bénévolat	36 067	35 834		
Mise à disposition gratuite de biens et services	45 006	49 314	Prestations en nature	8 939	13 480		
Personnel bénévole			Dons en nature				

COMPTES EMPLOIS - RESSOURCES Exercice 2018					
EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat	Stati des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		23 036
1 - MISSIONS SOCIALES - Réalisées en France	85 992	37 720	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	56 049	56 049
- Distribution directe de secours	6 497	5 152	1.1 Dons & Legs collectés	13 568	13 568
- Achat de biens et services	77 875	30 948	- Dons manuels affectés	3 450	3 450
- Versement à d'autres organismes	1 621	1 621	- Dons manuels non affectés	10 118	10 118
- Dotation aux amortissements	-	-	1.2 Autres produits liés à l'appel de la générosité du public	42 481	42 481
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	4 321	2 499	- Recettes d'activités affectées	42 481	42 481
- Frais d'appel à la générosité du public	4 321	2 499	- Recettes d'activités non affectées	-	-
- Frais de recherche des autres fonds privés	-	-	2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	49 800	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	10 300	-	- Partenariats affectés	49 800	
			- Partenariats non affectés	-	
			3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	4 600	
			4 - AUTRES PRODUITS	535	
			- Cotisations	-	
			- Produits financiers	535	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	100 614		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	110 984	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS			II - REPRISE DES PROVISIONS		
III - ENGAGEMENTS A RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	53 009		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	44 869	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	2 231		IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRES DU PUBLIC		- 20 427
V - TOTAL GÉNÉRAL	155 853		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			VI - TOTAL GÉNÉRAL	155 853	35 622
VI - Neutralisation dotations aux amortissements des immobilisations financées par les ressources collectées auprès du public					
VII - Total des Emplois financés par les ressources collectées auprès du public		40 219	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		40 219
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		18 438
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	8 792		Bénévolat	36 067	
Frais de recherche de fonds	12 633		Prestation en nature	8 939	
Frais de fonctionnement et autres charges	23 581		Dons en nature		
TOTAL	45 006		TOTAL	45 006	

ANNEXE

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'association a poursuivi en 2018 le développement de ses actions dans le cadre de ses trois missions :

- ✓ Aider et soutenir les patients et leurs proches : Amélioration des conditions de vie des patients, notamment lors de leurs séjours à l'hôpital ; Soutien financier d'urgence pour les patients démunis ; Aide à la mise en œuvre de thérapies ambulatoires
- ✓ Faire progresser la recherche : Promotion et aide au financement de la recherche scientifique
- ✓ Informer et sensibiliser : Mise à disposition des patients et de leurs proches d'une information sur les maladies, les traitements et l'avancée de la recherche ; Information et sensibilisation



du grand public sur le dépistage précoce des maladies du sang, ainsi que l'importance du don de sang, de plaquettes et de moelle osseuse.

L'association dégage en 2018 un excédent de 2.231 €, à la suite d'un excédent de 2.851 € en 2017.

2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés en respectant les règles de prudence et sont présentés conformément aux principes de plan comptables des associations. Aucun changement n'est intervenu dans les méthodes comptables appliquées par l'association en 2017.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- ✓ continuité de l'exploitation,
- ✓ permanence des méthodes comptables,
- ✓ indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les immobilisations sont amorties sur la durée probable d'utilisation du bien.

Les créances et les dettes ont été valorisées à leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

3. NOTE RELATIVE A L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE EMPLOIS RESSOURCES

L'association faisant appel à la générosité du public, établit un Compte d'Emplois et Ressources suivant les directives du Conseil National de la Comptabilité CRC 2008-12 en date du 3 avril 2008.

Le Compte Emplois Ressources présente les résultats de la collecte auprès du public de l'année au regard de l'utilisation des fonds.

Toutefois, l'association réalise ses missions dans la durée et en continu. Les fonds collectés l'année N ne sont pas nécessairement utilisés cette même année, compte tenu du temps nécessaire pour organiser des projets de qualité. Inversement, certains projets de l'année N sont financés par des fonds collectés les années précédentes. Les postes « Engagements à réaliser sur ressources affectées » et « Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs » en rendent compte.



Action Leucémies

Pour les besoins spécifiques de cet état, les méthodes suivantes ont été mises en œuvre et sont décrites au présent chapitre :

- ✓ Définition des postes d'Emplois et de Ressources
- ✓ Répartition analytique de certaines charges
- ✓ Répartition des emplois financés par les ressources provenant de l'Appel à la Générosité du Public

3.1. Emplois

Les emplois de l'exercice comprennent :

- ✓ Les dépenses relatives aux missions sociales de l'association
- ✓ Les frais de recherche de fonds
- ✓ Les frais de fonctionnement
- ✓ Les engagements à réaliser sur ressources affectées
- ✓ Le bénéfice de l'exercice

Les dépenses relatives aux missions sociales de l'association sont les coûts directs et indirects engagés pour chacune des missions sociales de l'association, à l'exclusion des coûts induits par la collecte.

Conformément à la réglementation, les dépenses relatives aux trois missions sociales sont présentées dans le CER par type de dépense (Distribution directe de secours ; Achats de bien et services ; Versements à d'autres organismes ; Dotation aux amortissements).

Les Frais de recherche de fonds incluent :

- ✓ Les frais de publicité supportés dans le cadre d'activités organisées par l'association et destinées à collecter des fonds (plaquettes, flyers, badges, chasubles, bannières, coût des stands etc)
- ✓ Les frais d'appel et de traitement des dons
- ✓ Les frais liés à la tenue des fichiers de membres et donateurs

Les coûts de développement, gestion et maintenance du site internet de l'association <http://www.action-leucemies.org/> sont affectés à proportion du nombre de pages dédiées à chacun de ses deux objectifs :

- ✓ à la mission sociale "Informer et sensibiliser" (80%)
- ✓ aux Frais de recherche de fonds (20%)

Les Frais de recherche de fonds sont déduits des fonds affectés aux missions sociales concernées l'année d'encaissement.

Les Frais de fonctionnement sont les frais généraux, dès lors qu'ils ne répondent pas aux définitions des postes "Missions" et "Frais de recherche de fonds". Ces frais sont des frais fixes qui ne dépendent pas du volume d'activité.

Les Frais de fonctionnement sont couverts d'abord par les produits financiers et les cotisations, puis les subventions non affectées, puis les partenariats non affectés, et enfin les recettes d'activité non affectées.

Les engagements à réaliser sur ressources affectées (ou « Fonds dédiés ») sont la partie des ressources de l'exercice, affectées par les tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard.

3.2. Ressources

Les ressources de l'exercice comprennent :

- ✓ Les dons collectés
- ✓ Les recettes d'activités organisées par l'association ou pour son compte
- ✓ Les financements issus de partenariats avec des entreprises
- ✓ Les subventions versées par des collectivités territoriales
- ✓ Les produits financiers
- ✓ Les Fonds dédiés portés au bilan à la clôture de l'exercice précédent et utilisés au cours de l'exercice pour financer les missions sociales.

Les ressources sont considérées comme affectées si, en fonction de la volonté exprimée par le donateur ou des dispositions prises dans l'appel à la générosité du public, elles comportent une obligation pour l'association de les consacrer à une mission ou à un projet déterminés.

Les ressources collectées auprès du public sont :

- ✓ Les dons collectés
- ✓ Les recettes d'activités organisées par l'association ou pour son compte

3.3. Évaluation des contributions volontaires en nature

L'association bénéficie de Contributions Volontaires en Nature de la part de ses bénévoles et de ses partenaires, entreprises privés ou collectivités territoriales.

➤ Heures de bénévolat

Les heures de bénévolat déclarées par les bénévoles sont vérifiées et consolidées. Pour tous les bénévoles, elles sont valorisées au SMIC majoré des charges sociales.

➤ Prestations en nature

Les prestations de service sont valorisées comme l'ensemble des coûts supportés par la personne ou l'organisme qui offre le service. Cette évaluation est fournie par le donateur, à défaut le prix de marché est retenu.

➤ Dons en nature

Les dons en nature sont évalués par le donateur, de la façon suivante :

- ✓ Si le don est effectué par une entreprise, la valeur est celle des sommes ayant dû être engagées par elle pour acquérir ou produire, puis stocker, l'objet concerné.
- ✓ Si le don est effectué par un particulier, la valeur est la somme d'argent que le donateur aurait selon lui obtenue s'il avait vendu l'objet au lieu de le céder gratuitement.

4. COMPLÉMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

4.1. Immobilisations et amortissements

Immobilisations brutes					
Compte	Libellé	Valeur brute au 31/12/2017	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 31/12/2018
205000	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	9 040	0	0	9 040
275000	Dépôts de garantie	49	0	0	49

Amortissements				
Compte	Libellé	Amortissement au 31/12/2017	Dotations de l'année	Amortissement au 31/12/2018
280500	Amortissement des concessions, brevets...	9 040	0	9 040

L'association a fait développer une nouvelle charte graphique, un site internet et des documents de communication du fait de sa sortie de la Fédération Leucémie Espoir au 1^{er} janvier 2015 et de son changement de nom pour Action Leucémies. Le coût de ces prestations est inscrit au bilan en immobilisation incorporelles en 2015, amorties sur leur durée de vie prévue, à savoir 3 ans. L'amortissement est de 100% au 31/12/2018.

4.2. Stock de marchandises

Le stock est nul au 31/12/2018

4.3. Autres créances

Autres créances		
	31/12/2018	31/12/2017
Partenariat EPINAY-SUR-SEINE	6 000	
Partenariat ROCHE	5 000	
Opération Micro-dons	0	357
Total	11 000	357

Toutes les créances et dettes inscrites au bilan au 31/12/2018 ont une échéance inférieure à un an.

4.4. Disponibilités

Les disponibilités sont les comptes bancaires ouverts par l'association auprès du Crédit Agricole Ile de France, à savoir un compte courant et un Livret A, ainsi que les chèques en cours d'encaissement et une caisse d'un montant faible. Le montant des disponibilités est élevé du fait du volume important de fonds dédiés.

4.5. Fonds dédiés

Les fonds dédiés correspondent à la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard.

Leur évolution et leur répartition par mission sont décrits au paragraphe 6.6

4.6. Dettes fournisseurs

Les dettes vis à vis des fournisseurs évoluent comme suit en 2018 :

Fournisseurs et comptes rattachés		
	31/12/2018	31/12/2017
Financement de formations qualifiantes	14 290	
Matériel destiné aux établissements de santé	13 181	
Honoraires du Commissaire aux Comptes	2 004	2 000
Solde bourse de Recherche 2017		10 000
La Déesse Compagnie - prestations 2 ^e semestre		6 500
Autres fournisseurs et factures non parvenues		231
Total	29 475	18 731

5. COMPLÉMENTS D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

5.1. Charges

Le poste « Autres achats et charges externes » inclut les dépenses réalisées dans le cadre des missions de l'association, ainsi que les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement.

Les « Engagements à réaliser sur ressources affectées » correspondent à la partie des ressources de l'exercice, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard (voir détails au chapitre relatif au CER).

5.2. Produits

Les « Ventes de marchandises » sont réalisées par l'association dans le cadre d'évènements de collecte qu'elle organise : spectacles, expositions-ventes, tombolas, marchés de Noël, dîners caritatifs etc.

Depuis l'Assemblée générale du 9 avril 2016, l'association a supprimé l'obligation pour les membres de verser une cotisation. De ce fait, les dons faits par les membres depuis cette date sont comptabilisés en dons.

Le poste « Subventions d'exploitation » se décompose comme suit :

Subventions d'exploitation		
	31/12/2018	31/12/2017
Mairie de Boulogne-Billancourt	2 000	2 200
Mairie d'Épinay-sur-Seine	700	700
Mairie de Maisons-Laffitte	500	500
ODER (*)	1 400	1 400
Total	4 600	4 800

(*) L'ODER est une association qui organise chaque année une brocante dont l'objectif est de venir en aide à des associations s'occupant de personnes âgées, handicapées, et familles en difficulté en les soutenant financièrement.



L'association n'a pas d'engagements financiers, et en particulier pas d'engagements en matière de pensions et retraites.

Le poste « Utilisation des ressources des exercices antérieurs » correspond à la partie des fonds dédiés inscrits au bilan au 31 décembre 2017, et utilisés en 2018 (voir 6.6).

5.3. Évaluation des Contributions Volontaires en Nature

Les Contributions Volontaires en Nature proviennent :

- ✓ Des heures passées par les bénévoles pour les missions, la recherche de fonds ou le fonctionnement de l'association
- ✓ De prestations en nature fournies par des bénévoles, des entreprises ou des collectivités territoriales partenaires

Contributions Volontaires en Nature- Ressources		
	31/12/2018	31/12/2017
Heures de bénévolat	36 067	35 834
<i>Hôtel Mercure de Boulogne-Billancourt. : mise à disposition de salles de réunions pour l'organisation des réunions de l'association</i>	900	4 850
<i>Mairie de Boulogne-Billancourt: mise à disposition d'un local pour l'association</i>	6 049	6 337
<i>Maire de Boulogne-Billancourt : mise à disposition de salles de réunion et de spectacle</i>	570	2 293
<i>Novartis : formation des bénévoles</i>	1 420	
Total Prestations en nature	8 939	13 480
Total	45 006	49 314

Le bénévolat est estimé à 3.231 heures de travail en 2018, équivalent à 2 postes à temps plein. Le bénévolat est en totalité dédié à la Mise à disposition de biens et services, y compris à travers les travaux de gestion et d'administration de l'association, et le temps consacré à la collecte de fond :

Contributions Volontaires en Nature- Emplois		
	31/12/2018	31/12/2017
Secours en nature – alimentaires – vestimentaires		
Mise à disposition gratuite de biens et services	45 006	49 314
Personnel bénévole		
Total	45 006	49 314

6. COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE EMPLOIS RESSOURCES

6.1. Missions sociales

L'association maintient la valeur des projets menés dans le cadre de ses missions sociales. Des fonds importants, collectés en 2016 et 2017, ont été mis en œuvre pour Aider et soutenir les patients et leurs proches.



Dépenses pour les Missions sociales		
	31/12/2018	31/12/2017
Aider et soutenir les patients et leurs proches	83 026	47 714
Faire progresser la Recherche	1 621	35 598
Informier et sensibiliser	1 345	4 718
Total	85 992	88 030

6.2. Frais de recherche de fonds

Le ratio Frais de recherche de fonds sur Ressources collectées auprès du Public diminue en 2018 du fait d'économies réalisées sur l'organisation d'activités.

Ratio Frais de recherche de fonds / Ressources collectées auprès du Public		
	31/12/2018	31/12/2017
Frais de recherche de fonds	4 321	7 906
Ressources collectées auprès du Public	56 049	65 027
Ratio %	8%	12%

6.3. Frais de fonctionnement

Le ratio Frais de fonctionnement sur Total des Emplois a légèrement augmenté en 2018, à un taux de 7%, du fait d'honoraires payés pour l'accompagnement des réflexions du Bureau et du Conseil d'administration, totalement financés par un des partenaires de l'association. Hors ces frais de nature non récurrente, le taux est resté stable.

Ratio Frais de fonctionnement / Total des emplois		
	31/12/2018	31/12/2017
Frais généraux	5 010	4 996
Abandons de frais des bénévoles	2 410	2 453
Honoraires d'accompagnement	2 880	0
Frais de fonctionnement	10 300	7 449
Ratio %	7%	5%
Total des emplois	155 853	145 372

6.4. Ressources collectées auprès du public

Les Ressources collectées auprès du Public diminuent en % du total des ressources inscrites au Compte de résultat, avec l'augmentation significative des ressources de partenariats :

Part des ressources collectées auprès du Public dans le Compte de Résultats				
	2018		2017	
	Total Compte de résultat	Dont Appel à la Générosité du Public	Total Compte de résultat	Dont Appel à la Générosité du Public
Ressources collectées auprès du Public	56 049	56 049	65 027	65 027
Autres ressources de l'année N	54 935		33 468	
Utilisation des Fonds dédiés N-1	44 869	22 818	46 878	35 038
Total ressources	155 853	78 866	145 372	100 064
% Ressources collectées auprès du Public		51%		69%

6.5. Autres fonds privés

Le poste « Autres fonds privés » correspond aux financements reçus d'entreprises partenaires, en totalité affectés à des missions ou des projets. Ils diminuent du fait de la défection, cette année seulement d'un partenaire historique :

Partenariats		
	31/12/2018	31/12/2017
Novartis Pharma	18 050	15 230
Takeda	10 000	
Gilead Sciences	10 000	
Laboratoire Pfizer	6 750	9 000
Labaratoire Roche	5 000	4 000
Total	49 800	28 230

6.6. Engagements à réaliser sur ressources affectées (Emplois), Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs (Ressources), et Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public (Ressources)

Des fonds dédiés inscrits aux bilans au 31 décembre 2014, 2016 et 2017 n'ont pu être utilisés en 2018, et sont donc à nouveau reportés.

Un complément de fonds dédiés a été comptabilisé en 2018.

Fonds dédiés au 31/12/2018				
Missions sociales	Aider et soutenir les patients et leurs proches	Faire progresser la recherche	Informier et sensibiliser	Total
Fonds dédiés au 31/12/2014	17 044	17 250		34 294
Utilisation des fonds antérieurs en 2015	-9 075	-17 250		-26 325
Engagements à réaliser sur ressources affectées de l'exercice 2015	22 659	7 611	2 261	32 531
Fonds dédiés au 31/12/2015	30 628	7 611	2 261	40 500
Utilisation des fonds antérieurs en 2016	-29 193	-7 611	-2 261	-39 064
Engagements à réaliser sur ressources affectées de l'exercice 2016	28 405	22 915	5 767	57 087
Fonds dédiés au 31/12/2016	29 841	22 915	5 767	58 523
Utilisation des fonds antérieurs en 2017	-19 245	-22 915	-4 718	-46 878
Engagements à réaliser sur ressources affectées de l'exercice 2017	37 246	1 890		39 137
Fonds dédiés au 31/12/2017	47 842	1 891	1 049	50 782
Utilisation des fonds antérieurs en 2018	-41 929	-1 890	-1 050	-44 869
Engagements à réaliser sur ressources affectées de l'exercice 2018	33 009	20 000		53 009
Fonds dédiés au 31/12/2018	38 921	20 000	0	58 921

Fonds dédiés au 31/12/2018				
Missions sociales	Aider et soutenir les patients et leurs proches	Faire progresser la recherche	Informier et sensibiliser	Total
Fonds collectés en 2014	426			426
Fonds collectés en 2016	687			687
Fonds collectés en 2017	4 800			4 800
Fonds collectés en 2018	33 008	20 000		53 008
Fonds dédiés au 31/12/2018	38 921	20 000	0	58 921

La part des Fonds dédiés issue des ressources collectées auprès du Public, et leur variation en 2018, sont les suivants :

	Fonds dédiés			
	31/12/2018		31/12/2017	
	Total Compte de résultat	Dont Appel à la Générosité du Public	Total Compte de résultat	Dont Appel à la Générosité du Public
Fonds dédiés au 31/12/N-1	50 782	28 305	58 523	40 045
Utilisation des fonds antérieurs en N	-44 869	-22 818	-46 878	-35 038
Engagements à réaliser sur ressources affectées de l'exercice N	53 009	43 245	39 137	23 298
Fonds dédiés au 31/12/N	58 922	48 732	50 782	28 305
Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public		20 427		-11 740



Tél : 33 (0)1 58 36 04 30
Fax : 33 (0)1 42 94 26 92
www.bdo.fr

43-47 avenue de la Grande Armée
75116 PARIS
France

ASSOCIATION ACTION LEUCEMIES

2, rue Des Longs Prés
92 100 Boulogne Billancourt

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2018
Le 12/02/2019

3APEXCO

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Paris\Ile de France
RCS Paris 511 858 433 - Siret 511 858 433 00036- Code APE 6920Z
Société par actions simplifiée au capital de 4 849 456 €
TVA intracommunautaire FR30 511 858 433
FR64 3000 2004 4300 0037 5387 R52 - SWIFT BIC : CRLYFRPP



Tél : 33 (0)1 58 36 04 30
Fax : 33 (0)1 42 94 26 92
www.bdo.fr

43-47 avenue de la Grande Armée
75116 PARIS
France

ASSOCIATION ACTION LEUCEMIES
Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport spécial du commissaire aux comptes

Aux membres de l'assemblée générale de l'association

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612-5 du code de commerce.

Paris, le 12 février 2019



BDO France-3APEXCO
Représenté par Françoise Viala
Commissaire aux comptes

3APEXCO

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Paris\Ile de France
RCS Paris 511 858 433 - Siret 511 858 433 00036-- Code APE 6920Z
Société par actions simplifiée au capital de 4 849 456 €
TVA intracommunautaire FR30 511 858 433
FR64 3000 2004 4300 0037 5387 R52 – SWIFT BIC : CRLYFRPP